



VOYAGE EN AFRIQUE DU SUD

Avec l'ASMA 21

DU 22 FEVRIER AU 05 MARS 2025

12 jours pour découvrir ce magnifique pays (9 nuits)

VOYAGE LIMITE A 40 PERSONNES

REGLEMENT DU VOYAGE :

Avec le bulletin d'inscription, joindre **obligatoirement** un chèque d'acompte forfaitaire d'un montant de 300,00 € (par personne inscrite) + une photocopie de votre dernier avis d'imposition (toutes les pages) ; sans ces pièces, votre demande ne pourra être retenue.

Le calcul du tarif du voyage s'effectuera grâce à un simulateur, en tenant compte des éléments fiscaux transmis. La subvention ASMA 21 accordée s'échelonne de **moins 20 % à moins 60 %**.

Une fois le prix du voyage calculé, nous vous communiquerons son montant ainsi que celui du ou des chèques complémentaires à nous transmettre.

Le règlement complet du voyage devra être terminé pour le 10 février 2025. Il pourra être échelonné en 8 mensualités égales (de juillet 2024 à février 2025).

Les chèques seront encaissés le 10 de chaque mois.

Calcul du quotient familial : Revenu fiscal de référence
12 X nombre de part(s)

Le coût du voyage comprend :

- * Les pré/post acheminements en autocar Dijon/Paris Charles de Gaulle/Dijon
- * Le transport aérien Paris/Johannesburg – Cape Town / Paris sur vols réguliers Air France
- * Les taxes aéroport et de sécurité à ce jour, révisables : 297 € avec AIR FRANCE au départ de PARIS
- * Le vol intérieur Durban / Cape Town
- * Les transferts aéroport-hôtel-aéroport
- * Le transport en autocar climatisé de 44 places maximum
- * Les taxes locales (14% à ce jour et susceptibles d'entraîner une révision du prix en cas d'augmentation ou de diminution du taux applicable)
- * Le port des bagages aux aéroports sud-africains et dans les hôtels
- * L'hébergement en hôtels base 1/2 doubles avec baignoire ou douche ou similaire
- * Les repas tels que mentionnés au programme (9 petits-déjeuners, 10 déjeuners, 9 diners)
- * Les visites et excursions indiquées au programme
- * Accueil à l'arrivée et assistance tout au long du circuit par des guides locaux francophones diplômés

- * Un guide accompagnateur francophone pour la première partie du circuit (de Johannesburg à Durban)
- * Un guide accompagnateur francophone pour la seconde partie du circuit (Le Cap et sa région)
Ranger anglophone lors des Safaris
- * Les pourboires « obligatoires » aux guides et chauffeurs et aux rangers
- * L'assistance de notre correspondant sur place
- * Les assurances multirisques assistance/rapatriement/annulation/bagages

Ce prix ne comprend pas :

- * le dîner du J1, le petit-déjeuner du J2 et du J12,
- * Les boissons autres que celles mentionnées dans « ce prix comprend »
- * Le supplément chambre individuelle : 206 € / personne
- * Les extras, les dépenses personnelles

Formalités : **Passeport valide six mois après le retour du voyage** (3 mois de délai pour l'obtenir).

Validité du passeport : 10 ans

ASMA 21
12 jours / 9 nuits ~ ~ ~ AFRIQUE DU SUD
DU 22 FEVRIER AU 05 MARS 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 1^{er} JUIN 2024

A Micheline PEILLON
Chez M. Philippe LEGRET
1 rue Lucienne et Jean BARNET
21230 ARNAY LE DUC
Tél : 06.83.49.84.94
Mail : micheline.peillon@gmail.com

.....
A renseigner : **Membre ASMA 21** déposant l'inscription

Nom : Prénom :
Tél portable : Tél domicile :
Adresse personnelle :
Adresse professionnelle :
Adresse internet :

	NOMBRE	PRIX / PERSONNE	PRIX TOTAL
ADULTE ASMA 21			
INVITE ADULTE			
TOTAL			

Le règlement du voyage s'effectue en une fois, en trois fois OU en 8 mensualités (rayer la mention inutile).
Après le calcul de « votre reste à payer » que l'on vous transmettra, vous devrez nous envoyer en retour le solde selon le mode choisi pour confirmer définitivement votre inscription.

Pour chaque participant au voyage, indiquer (ci-dessous) le nom, prénom, adresse, N° de tél portable et lien de parenté OU invité

1.
2.
3.
4.
5.